

Paris, le 19 juin 2018



## Les principales organisations syndicales et patronales s'engagent aux côtés de Paris 2024

**Le Comité Paris 2024, la Solideo et les principales organisations syndicales et patronales du pays ont signé, ce jour, la Charte sociale pour les Jeux de Paris 2024, à l'occasion de la visite de la Commission de Coordination du CIO à Paris. Un engagement fort qui souligne l'ambition sociale et économique du projet.**

La signature de cette charte intervient symboliquement dans le cadre de la première visite officielle de la Commission de Coordination du CIO, en déplacement à Paris jusqu'à ce soir. Un premier accord entre le Comité Paris 2024 et les cinq organisations syndicales avait été paraphé en phase de candidature. Dans le prolongement de ces engagements, la signature de cette charte en phase d'organisation marque une étape supplémentaire dans l'ambition des Jeux de Paris 2024 en termes d'héritage social. Elle mobilise et rassemble plus largement encore, en associant les organisations syndicales (CGT, CFDT, CFE-CGC, FO et CFTC) mais également patronales (MEDEF, CPME, U2P) pour faire des Jeux de Paris 2024 un moteur de progrès social et de développement économique et territorial.

Cette charte se veut être une référence en matière sociale quant à l'implication de Paris 2024, des entreprises et collectivités mobilisées dans le cadre de l'organisation des Jeux 2024 et en amont.

Elle a été officiellement signée ce jour en présence des membres du CIO, par **Tony Estanguet**, Président de Paris 2024, **Anne Hidalgo**, Présidente de la Solideo et Maire de Paris, **Bernard Thibault** et **Geoffroy Roux de Bézieux**, les deux représentants des organisations syndicales et patronales qui siègent au Conseil d'Administration de Paris 2024 et par les dirigeants patronaux et des syndicats engagés aux côtés de Paris 2024 :

### **Les organisations syndicales signataires et leurs représentants (ordre alphabétique)**

- CFDT – Yvan Ricordeau, Secrétaire National
- CFE-CGC – François Hommeril, Président
- CFTC – Philippe Louis, Président
- CGT – Philippe Martinez, Secrétaire Général
- FO – Frédéric Souillot, Secrétaire Confédéral des affaires juridiques et du droit syndical

### **Les organisations patronales signataires et leurs représentants (ordre alphabétique)**

- CPME – Jean-Lou Blachier, Vice-Président délégué
- MEDEF – Michel Guilbaud, Directeur Général
- M2P – Pierre Burban, Directeur Général

La charte sociale des Jeux de Paris 2024 engage l'ensemble de ses cosignataires sur seize mesures, dont certaines directement liées à l'emploi qui permettront de saisir toutes les opportunités économiques qu'offriront les Jeux, notamment en :

- Anticipant les besoins en compétences des entreprises pour la bonne organisation des Jeux
- Favorisant l'accès à l'emploi des publics qui en sont éloignés (jeunes de zones prioritaires, travailleurs en situation de handicap, chômeurs de longue durée, seniors, etc.), grâce à la mobilisation de tous les acteurs (Etat, collectivités territoriales, entreprises)
- Encourageant une commande publique qui prendra en compte l'insertion par l'activité économique, intégrera des clauses de responsabilité sociale et environnementale dans les appels d'offre, en tenant compte des spécificités des petites et moyennes entreprises françaises

Mais également des mesures qui favorisent le développement des compétences pour faire coïncider l'offre et la demande, en :

- Créant des passerelles entre le volontariat et l'emploi, en valorisant l'engagement des bénévoles mobilisés par la validation des acquis de l'expérience ou une certification
- Accompagnant les publics jeunes via des parcours de professionnalisation ou d'apprentissage afin d'optimiser leur accès à l'emploi à long terme
- Accompagnant via des programmes de formation renforcés, le développement des compétences par filière métiers et l'insertion vers des métiers émergents pendant toute la période d'organisation des Jeux

D'autres encore qui placent les conditions de travail des salariés au cœur des priorités, en :

- Prévenant toutes les formes de discrimination dans l'accès à l'emploi
- Encourageant la mixité dans les métiers exercés pour l'organisation des Jeux

Avant même la signature officielle de la charte ce jour, un comité de suivi de la Charte sociale a été mis en place pour gagner du temps et en efficacité sur l'application du dispositif. Il tiendra déjà sa troisième réunion le 25 juin prochain. Il travaille à la co-construction des actions en déclinaison de la charte et veille à sa bonne mise en œuvre.

La signature de cette charte sociale marque un nouveau tournant majeur dans la construction du projet Paris 2024. Elle intervient en effet moins d'une semaine après la signature du protocole de cofinancement des Jeux qui garantit la maîtrise budgétaire des investissements liés aux infrastructures pérennes.

*« La signature de cette charte sociale symbolise parfaitement la force et le caractère fédérateur des Jeux de Paris 2024, souligne **Tony Estanguet**, Président de Paris 2024. Nous sommes très heureux et fiers de pouvoir compter sur l'engagement total des partenaires sociaux pour faire de Paris 2024 des Jeux utiles à tous. Cette charte fixe le cadre de notre action en matière de formation, d'accès à l'emploi, de mixité, de droits sociaux. Nous allons maintenant travailler en pleine concertation avec l'ensemble de ces acteurs, nous appuyer sur leur expertise, pour proposer des Jeux d'une nouvelle ère, qui font bouger les lignes notamment en matière de progrès social. »*

**Anne Hidalgo**, Présidente de la Solideo et Maire de Paris : *« Dès la candidature de Paris 2024, nous sommes engagés à ce que ces Jeux soient les plus inclusifs et solidaires de l'Histoire. Nous avons conduit depuis un travail très positif avec les représentants des salariés et du patronat, comme en a témoigné l'événement EnJeux Emplois que j'ai eu le plaisir de présider en mars avec tous les acteurs économiques. Avec cette charte, nous franchissons une nouvelle étape : nos engagements se traduisent en actes. Les mesures qu'elle prévoit, notamment les clauses sociales et environnementales, mettent véritablement les Jeux de Paris 2024 au service des Parisiens et des Franciliens qui sont les plus éloignés de l'emploi. »*

**Bernard Thibault**, représentant des organisations syndicales au Conseil d'Administration Paris 2024 :  
« *La signature de cette Charte sociale par les organisations patronales, syndicales, Paris 2024 et la Solideo est la preuve de l'engagement de tous les acteurs pour faire de ces Jeux Olympiques et Paralympiques, un événement économiquement et socialement responsable. Au-delà des enjeux sportifs, c'est bien l'exemplarité sociale qui est au cœur du dispositif. C'est un engagement sans précédent pour un grand événement sportif d'une telle portée mondiale.* »

**Geoffroy Roux de Bézieux**, représentant des organisations patronales au Conseil d'Administration Paris 2024 : « *Nous voulons faire des Jeux de Paris 2024, une vitrine de la capacité d'innovation de la France. Innovation dans l'organisation en associant les représentants du monde économique à la gouvernance des Jeux ; innovation du tissu économique en mettant en avant le savoir-faire technologique français ; mais également innovation sociale, en prenant des engagements en faveur de l'emploi et du développement des compétences. L'héritage de ces Jeux sera durable sur la plan économique, social et sportif.* »

#### **Contacts presse Paris 2024 :**

Raphaël LECLERC – +33 6 73 16 88 06 – [rleclerc@paris2024.org](mailto:rleclerc@paris2024.org)

Christophe PROUST – +33 6 21 60 32 69 – [cproust@paris2024.org](mailto:cproust@paris2024.org)

#### **En pièce-jointe :**

- La Charte sociale des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024
- Photos des signataires de la Charte sociale des Jeux de Paris 2024 (Paris 2024 / KMSP)

---

#### **Paris 2024**

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent près de 15 000 athlètes (10 500 Olympiques, 4 350 Paralympiques) provenant de 206 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique et membre du CIO. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis et des représentants des collectivités locales concernées par les Jeux.

---

#### **Accéder aux contenus Paris 2024**

<http://www.paris2024.media>

Login : media-paris2024

Mot de passe : mediaaccess